

SOURCES

MAGAZINE MUNICIPAL DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

CONSEIL MUNICIPAL

Décisions
et travail des commissions

ENVIRONNEMENT

Avez-vous déjà entendu parler
de pollution lumineuse ?

RENCONTRE

Interview & recette :
Hélène Ober (Caveau de l'Étable)



La biodiversité
au coeur de nos débats



www.niederbronn-les-bains.fr
info@niederbronn-les-bains.fr





EDITO



Jean-Pierre Bonneville 1er adjoint au Maire de Niederbronn-les-Bains

Chères Niederbronnoises, chers Niederbronnois,

Depuis un an, dans cette nouvelle mandature, vos élus conduisent avec passion et responsabilité les actions nécessaires, courageuses et ambitieuses pour le rayonnement de notre ville.

Nous traversons une période tourmentée de notre histoire. La pandémie que nous vivons génère inquiétude, doute, désarroi, défiance parfois. Nous ne sommes pas résignés, bien au contraire. **De nombreux défis ont pu être relevés grâce à la mobilisation de tous, élus et citoyens.** Sourions à la vie !

Le printemps nous offre toutes les raisons d'espérer ! L'esprit de solidarité nous habite, ayons confiance en l'avenir. Les oiseaux gazouillent, la nature revit après son endormissement hivernal et les projets fourmillent.

Certes, notre vie économique, sociale et culturelle est toujours impactée par ce coronavirus.

SOMMAIRE

P. 3-4 - CONSEIL MUNICIPAL

P. 5 - ENVIRONNEMENT

P. 6-7 - AGENDA ET ACTUALITES

P. 8-9 - RENCONTRE

P. 10-11 - VIE PRATIQUE : DEMARCHES OFFICIELLES

P. 12 - VIE PRATIQUE : TRAVAUX

Mais nous ne renonçons pas à envisager des jours meilleurs, tout en maîtrisant la dépense publique avec votre aide et votre soutien.

Votre magazine vous propose divers sujets dont notamment les dernières décisions du Conseil Municipal, les travaux en commissions, les manifestations «envisagées» jusqu'en juin. Nous vous proposerons une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribuent à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales.

La biodiversité étant au cœur de nos débats, la page dédiée à l'environnement permettra d'évoquer certaines de nos préoccupations liées au développement durable.

Dans la rubrique consacrée à la vie pratique nous reviendrons sur les démarches officielles, ainsi que sur les chantiers en cours ou à venir. L'interview de la Cheffe du Caveau de l'Étable apportera une touche de douceur et de saveur à ce magazine.

Soyez assurés de notre engagement sans faille, empreint d'honnêteté, de réalisme et de transparence pour construire ensemble un bel avenir pour Niederbronn-les-Bains.

→ QUELQUES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

15 décembre 2020

– La crise sanitaire ayant provoqué la fermeture du Casino Municipal du 14 mars au 2 juin 2020, le Conseil Municipal a accordé une **réduction de la redevance d'occupation du domaine public** à hauteur de 18 500€.

Ce montant est lissé sur les exercices 2023/24 à 2032/33, à raison de 1850€ chaque année.

– **Forêt : adoption du programme EPC 2021** (État Prévisionnel des Coupes) d'un montant de 29 704€HT pour un volume de 2 556 m3, ainsi que du **Programme de Travaux et d'Entretien** pour un montant prévisionnel HT de 64 606€.

– Signature avec le SYCOPARC d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la **mise en place d'un abri au château de la Wasenbourg (üte)**, moyennant une participation de 530€.

– Maintien à 2h15 de la **durée maximale de stationnement** et à 17€ du forfait post-stationnement.

– Depuis le 1er janvier 2021 la commune ne verse plus d'aide communale pour ravalement de façades. Ce dispositif sera prochainement remplacé par une **subvention pour soutenir les travaux d'économie d'énergie**.

– Prise d'une motion pour affirmer la volonté des élus pour un **retour rapide des fréquences et de la qualité des trains** entre Strasbourg et Niederbronn-les-Bains. Les élus ont notamment sollicité la SNCF et la Région Grand Est pour l'étude d'une **offre de transport plus compétitive**.

1er février 2021

– **Débat d'Orientation Budgétaire :** L'exécution financière du budget 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire. En fonctionnement, les résultats provisoires font apparaître un net recul des charges de gestion courante (-8,1 %) et un effondrement global des recettes (- 10,1 %). L'objectif pour 2021 est **d'améliorer la capacité d'autofinancement de la commune**, pour contribuer aux futurs investissements. Ainsi, les dépenses d'investissement 2021 seront limitées aux projets qui ne peuvent être différés, compte tenu de l'urgence des travaux à entreprendre ou pour lesquels des financements externes ont été obtenus.

– Une suite favorable a été réservée à la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains pour la **mutualisation d'un agent technique polyvalent** à raison de 4h/semaine.

– Le Moulin 9 accueillera désormais le **cycle de conférences** qui se tenait traditionnellement au Casino Barrière. Ces conférences auront lieu tous les derniers mardis du mois à 20h. Étant donné l'évolution compliquée de la situation sanitaire, le nouveau cycle de conférences débutera en octobre prochain.

→ LE TRAVAIL EN COMMISSIONS SE POURSUIT

– **Événements, manifestations et vie associative :**
> **Sondage à l'attention des associations** pour mesurer l'impact de la crise sanitaire sur leurs activités. Un retour d'enquête permettra de répondre aux attentes, questions ou inquiétudes des associations.

> **Planification des manifestations 2021 :** Marché aux Fleurs du 1er mai, Nuit du Feu le 13 juillet, Week-end Bien-Être les 18-19 septembre, etc.

– L'**Office de Coordination des Sports et Loisirs** travaille sur son site internet www.niederbronn-ocsl.fr, et les manifestations 2021 (pour la partie restauration).

– Le comité de pilotage **Lecture Publique** a lancé les invitations pour **Livres en Fête** (27 juin 2021). 72 auteurs de tous genres se sont déjà inscrits.

– **Culture et Patrimoine :** Projets à la Maison de l'Archéologie, Fête de la Musique, concerts dominicaux, cycle de conférences, guinguettes du Herrenberg, exposition Imagin'Air et concours photo.

– **Affaires Scolaires :** procédure d'accueil au Péri-scolaire.

suite >

VOS ÉLUS

→ LE TRAVAIL EN COMMISSIONS SE POURSUIT

– **Développement Durable** : mise en place d'un **Pedibus scolaire**, circuits de découvertes, gestion de l'**éclairage public**, charte ville étoilée, économie des ressources en eau.

– **Action Sociale, Qualité de Vie et CCAS** : présentation du service Qualité de Vie aux responsables des Services et Solidarités de la CCPN, poursuite des **actions gymniques** (par zoom, TV3V, YouTube, clé USB), **plan canicule**, colis de Noël et fête des seniors.

– **Affaires Foncières et Immobilières** : Point sur les bailleurs sociaux, état du parc locatif communal, lotissement de la Forêt, consultation de promoteurs immobiliers pour **commercialisation des terrains** disponibles, vente de certains bâtiments communaux, engagement d'une réflexion sur le permis de louer, avancée sur le dossier Péril (scierie Bloch), réflexion sur une future implantation des ateliers municipaux.

– **Communication** : reprise du magazine Sources, **concours photo**, développement de la communication interne.

→ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le Conseil Municipal des Jeunes a récemment rencontré les écrivaines de renommée internationale Anne Plichota et Cendrine Wolf, spécialisées dans la littérature jeunesse. Un moment sympathique, convivial et instructif, au cours duquel les auteures se sont prêtées avec joie et en toute simplicité au jeu des questions-réponses, en dévoilant leur univers.

Les auteures de la série Oksa Pollock accueilleront leur public lors de la manifestation « Livres en Fête » le 27 juin prochain.



PAROLE AUX GROUPES

NOUVEL HORIZON

“

2020, une année particulière où nous avons tous su témoigner d'une impressionnante adaptation et de résilience face à la situation sanitaire. Sans nul doute, l'épidémie aura des effets financiers durables sur la collectivité très impactée par la fermeture temporaire du Casino, des équipements municipaux tels que la piscine et le Moulin 9.

Nous attendons impatiemment la fin de cette épidémie et la reprise pour redonner enfin vie au tissu associatif et à notre centre-ville.

Notre volonté est toujours de progresser ensemble, de rester collectivement ambitieux tout en demeurant raisonnables et attentifs aux deniers publics.

Nous souhaitons remercier nos citoyens pour le fort soutien aux commerçants et restaurateurs et pour la solidarité qui s'est installée à l'égard de nos aînés. « Le consommer local » est un vrai geste citoyen. Restons mobilisés !

Bruno Wald

”

NIEDERBRONN-LES-BAINS DEMAIN

“

Il y a un an notre équipe se présentait à vous avec le projet d'insuffler un nouvel esprit à notre cité : un retour urgent vers la nature et l'humain tout en développant une ambition forte pour le territoire.

La crise sanitaire a révélé que ce changement est vraiment nécessaire !

Notre devoir est d'être une alternative active et constructive à l'inertie actuelle, représentant véritablement toutes les forces vives de notre commune.

Nous espérons que cette crise touchera bientôt à sa fin, nous permettant ainsi de faire un premier point avec vous. Nous vous présenterons ensuite une nouvelle initiative visant à renforcer ce lien important entre élus et citoyens par le ciblage et l'échange de vos attentes et besoins réels.

Vos élus de Niederbronn-les-Bains Demain : Jonathan Sommer, Marianne Mellon, Frédéric Guichard, Rebecca Jaeck, Joseph Griesmar

”

➔ ÉCLAIRAGE PUBLIC : AVEZ-VOUS DÉJÀ ENTENDU PARLER DE POLLUTION LUMINEUSE ?



La réglementation française évolue sensiblement pour prévenir, réduire et limiter les nuisances lumineuses des installations d'éclairage extérieur. Ces dernières génèrent des troubles aux personnes, à la faune, à la flore (photosynthèse continue épuisant les plantes) ou aux écosystèmes et empêchent l'observation du ciel nocturne.

Dispositif « Ville Étoilée » : la commune s'inscrit dans une démarche d'optimisation de l'éclairage public

Pour y contribuer, la municipalité s'engage à :

- réduire l'intensité de l'éclairage public après 22h ou 23h selon les quartiers
- remplacer progressivement les lampes énergivores et non conformes aux nouvelles règles environnementales (par exemple les lampes « boules », qui rejettent la lumière vers le ciel)
- réduire le nombre de lampadaires aux endroits où cela est possible et à proximité du couloir écologique

La commune souhaite également sensibiliser les riverains à l'importance de réduire l'éclairage des propriétés privées et jardins, notamment ceux en lisière des espaces boisés ou des champs.

C'est en favorisant la « trame noire » (zone sans lumière), qu'un couloir écologique pour la faune et les insectes est assuré.

Les commerçants, comme les particuliers, peuvent aussi faire un geste pour la planète en suivant les recommandations de l'**arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses**, en réduisant les éclairages extérieurs aux abords des maisons (www.legifrance.gouv.fr).

➔ SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA RÉNOVATION DES VERGERS

Pour revaloriser les vergers du territoire, la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains propose cette année encore **une subvention pour la plantation d'arbre** (haute tige) hors zone urbanisée ou en fond de parcelle dans une zone constructible en limite de zone naturelle ou agricole. Cette subvention s'élève :

- à **50 % d'un coût plafonné à 30 euros par plant**, pour un arbre haute tige
- à 40 % pour un arbre 1/2 tige
- dans une limite de 5 arbres maximum par particulier

La Communauté des Communes soutient également les **travaux de taille et d'entretien** des vergers, par l'intermédiaire d'une équipe en insertion sociale et professionnelle d'APOIN, à hauteur de 50 %.



Vous souhaitez planter un arbre fruitier ? Vous détenez un verger, mais vous n'avez plus le temps ou l'énergie de vous en occuper ? Contactez :

- **Gilbert Kettering**, délégué vergers de Niederbronn-les-Bains (kgilbert@laregie.fr)

- **Adeline Eberlé**, chargée de mission développement durable CCPN (03 88 05 86 85 ou adeline.eberle@ccpaysniederbronn.fr)



➔ AGENDA

Organisation des animations selon la situation sanitaire et sous réserve d'autorisation de la Préfecture

04/2021

Lancement des inscriptions pour les exposants et animateurs du Week-end Bien-être (18-19 septembre)

10/04

Nettoyage de printemps annulé et reporté à une date ultérieure

24/04

Hommage aux victimes et héros de la déportation

01/05

Marché aux Fleurs (programme p. 7)

08/05

- Commémoration de la victoire de 1945
- à partir de 16 h : **soirée tartes-flambées** de l'association ICE (foyer protestant)

13/05 au 16/05

Vosgi'schloss : du Haut-Koenigsbourg à Niederbronn-les-Bains (Vosgirunners : www.lesvosgirunners.com/courses)

29/05

- Atelier éco-rénovation proposé par le Parc Régional des Vosges du Nord (Maison de l'Archéologie)

à partir du 01/06

Imagin'Air (exposition en plein air)

12/06 et 13/06

Waldfescht au Grand Wintersberg

13/06 et 20/06

Élections régionales et de la Collectivité Européenne d'Alsace

19/06

Course UTN ± 600

Inscriptions sur www.performance67.com

21/06

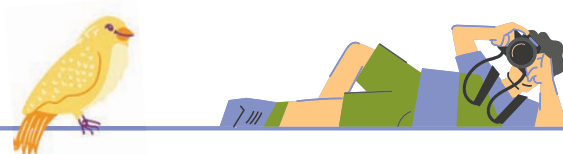
Fête de la musique

26-27/06

Courses Nature des Vosgirunners

27/06

Livres en fête (de 14h à 18h au centre-ville)



➔ CONCOURS PHOTO : Niederbronn-les-Bains au fil des saisons

Photographes en herbe ou amateurs éclairés : à vos appareils !

Jusqu'à fin avril, partagez vos plus beaux clichés de Niederbronn-les-Bains au fil des saisons (maximum 4 photos par personne) sur info@niederbronn-les-bains.fr.

Quelques surprises à remporter, mais aussi la possibilité de voir son chef d'œuvre exposé à l'Office du Tourisme l'Alsace Verte, à l'occasion d'une exposition du même nom, organisée l'été prochain.

Le concours est gratuit et **ouvert à tous** :

- Adultes
- Juniors (- de 15 ans)
- Internes à la mairie (élus, agents, membres du CMJ)

Clôture du concours : 30 avril 2021

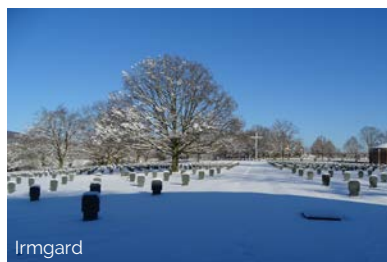
Règlement, fiche d'inscription et modalités

de participation sur www.niederbronn-les-bains.fr

Ils participent au concours...



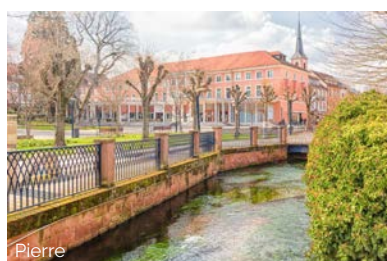
Johnny



Irmgard



Patrick



Pierre



Raphaël



ZOOM SUR...

LE MARCHÉ AUX FLEURS

➔ 1ER MAI : (R)ÉVEILLEZ VOS SENS À NIEDERBRONN-LES-BAINS

Rassemblements non autorisés en raison du confinement actuel



TRADITIONNEL MARCHÉ AUX FLEURS DES AMIS DES FLEURS, FRUITS ET JARDINS

De 9h à 17h, place du Bureau Central
Horticulteurs, pépiniéristes et fleuristes de la région proposeront à la vente des fleurs et plantes prêtes à embellir vos jardins et balcons.



PORTES OUVERTES DES SERRES MUNICIPALES

De 14 à 17h, rue du Quillier
Découvrez le plan de fleurissement de la commune et bénéficiez des conseils avisés de l'équipe des Espaces Verts (groupes de 5 max.).



DÉCOUVERTE HISTORIQUE DU CHÂTEAU DE LA WASENBURG PAR LES AMIS DE LA WASENBURG

De 10h à 16h, au château

- Visites commentées par groupe de 5 pers.
- Exposition photo, vente et dédicace du livre "Wasenbourg si tu m'étais contée" de Jean Salesse sur la place du Bureau Central.



PROMENADE SOUS LES ARBRES

De 9h à 17h, départ en autonomie de la place du Bureau Central (par groupe de 6 max.)
La municipalité propose un nouveau circuit de promenade, qui vous emmène en ville, dans les parcs, à la lisière de la forêt et à travers les collines environnantes pour (re)découvrir les arbres remarquables et centenaires qui composent notre environnement.

ET LA PARTICIPATION DE...

L'Alsace Verte (Office du Tourisme)
Club Vosgien

ÉVÉNEMENT ANNULÉ

TROC AUX PLANTES : ÉCHANGEZ VOS PLANTS, BOUTURES, GRAINES, BULBES ET ARBUSTES !

De 9h à 12h et de 13h à 17h,
place du Bureau Central

Préparez dès à présent vos plantes à déposer et à échanger contre d'autres.

Afin d'assurer une certaine qualité et pour le respect des autres «troqueurs», il est demandé de veiller à ce que les plantes soient de bonne qualité, en bon état sanitaire et de croissance, entières et bien enracinées.

Pensez à mentionner un maximum d'informations sur une étiquette.

Par exemple :

Le nom, la variété, le coloris, la taille maximale de la plante, l'exposition, le sol requis pour une croissance optimale, l'origine, le type de plante ou encore la date de récolte...



RENCONTRE

➔ Hélène Ober, Cheffe du Caveau de l'Étable

Sources vous propose de partir à la rencontre d'une personnalité originaire de la commune : **Hélène Ober, 43 ans, est Maître Restaurateur et gérante du Caveau de l'Étable**, rue du Général de Gaulle à Niederbronn-les-Bains. Fin 2020, cette cheffe niederbronnaise a remporté la cinquième place du grand concours France 3 « La Meilleure recette de cuisine de France ». Félicitations à elle !



FITCHFACTORY - Johann Roulet / Reizen Factory Production (ASTORPLUS Company)

Bonjour Hélène. D'où vient votre passion pour la cuisine et la volonté d'en faire votre métier ?

Je suis tombée dans la marmite quand j'étais petite !

J'ai grandi dans une famille où la cuisine tenait une place importante. Mes parents ont ouvert le restaurant en 1985, lorsque j'avais 7 ans.

C'était ma deuxième maison, mon terrain de jeu. Je dormais même sous les tables.

Plus tard, j'ai fait mes classes : des études en alternance au CFA d'Illkirch, puis une belle première expérience dans le restaurant doublement étoilé de Fernand Mischler, « Au Cheval Blanc » à Lembach, où j'ai commencé à travailler en 1995. En 2002, j'ai pris la relève au Caveau de l'Étable.

Comment définiriez-vous votre cuisine ? Avez-vous des spécialités ?

À l'image de l'ambiance du restaurant, je dirais que ma cuisine est familiale, conviviale et régionale.

Notre carte évolue au gré des saisons, mais on conserve toujours nos plats phares : le rosbif, une spécialité de mon papa à laquelle je tiens beaucoup, mais aussi les rognons de veau ou encore la salade de pot-au-feu...

Parlez-nous de votre équipe !

C'est une très belle équipe, professionnelle et familiale, avec laquelle j'aimerais travailler jusqu'à ma retraite !

Le secret de notre cohésion, c'est de prendre soin les uns des autres. Tous les matins, je prends le temps de discuter avec tout le monde autour d'un café, c'est un rituel.

Il y a quelques semaines, vous représentiez le Grand Est sur France 3. Quel a été le plus gros défi rencontré pendant cette compétition ?

Le vrai challenge de l'émission, qui s'est déroulée à Troyes, a été de tourner 17 heures par jour, sur deux jours et demi ! Dans la restauration, on a toujours un rythme soutenu...

Mais pendant ce tournage, nous étions tous épuisés.

Quel bilan faites-vous de votre participation au concours ?

C'était mon premier concours national et donc une expérience très enrichissante. Au-delà de la visibilité que cela a pu apporter au restaurant et à la commune, j'ai rencontré beaucoup de restaurateurs professionnels.

C'était aussi mon premier plateau télé d'une grande chaîne télévisée : j'ai été impressionnée de partager le plateau avec une soixantaine de personnes, dont l'équipe de tournage.



Le Moulin 9 accueille régulièrement des collectes de sang (la prochaine aura lieu le 25 mai). Lors des 2 dernières collectes, le traditionnel sandwich offert à chaque donneur a été remplacé par un copieux repas, concocté par vos soins ! En décembre, grâce à vous, 80 personnes (25 de plus que d'habitude) se sont régalées en sauvant une vie. Pourquoi avoir pris part à cette action ?

Le projet est né d'une réflexion collective, menée avec les équipes du Moulin 9 et les élus de la commune. On était confiné, le restaurant fermé, j'ai donc immédiatement répondu présente ! Je suis ravie que cela ait fonctionné et souhaite bien sûr réitérer l'expérience.

Un mot pour finir ?

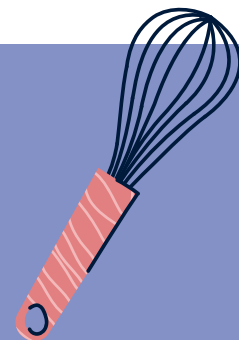
Fière de ma ville ! Fière aussi de contribuer à son rayonnement, au-delà des frontières communales. J'espère que ma participation à ces émissions télé fera découvrir Niederbronn-les-Bains à quelques personnes, de l'autre côté de la France et qu'un jour peut-être, elles viendront nous rendre visite grâce à cette communication.

Pour finir, j'ai une pensée particulière pour tous les commerçants et restaurateurs qui traversent actuellement une période très difficile et incertaine. Et je remercie toutes les personnes qui continuent à nous soutenir, malgré la crise sanitaire. Merci pour leur fidélité !

EN SAVOIR PLUS SUR HÉLÈNE OBER...

- Son plat préféré : les spaghettis bolognaises
- Les ingrédients dont elle ne peut pas se passer : la crème et le beurre (on est en Alsace, quand même !)
- Ceux qu'elle préfère cuisiner : les produits frais de saison, issus de circuits courts
- Son conseil de cheffe : rencontrez vos producteurs, utilisez des produits frais !
- Son endroit préféré : une maison de famille, perchée sur les hauteurs de la commune

CONTACT : www.aucaveaudeletable.fr - www.facebook.com/caveaudeletable



➔ Recette de saison : gratin d'asperges d'Alsace

Une recette traditionnelle et gourmande proposée par Hélène Ober, cheffe du Caveau de l'Étable

INGRÉDIENTS

- 2 kilos d'asperges d'Alsace
- 80 grammes de beurre
- 80 grammes de farine
- 1 litre de lait
- 2 jaunes d'œuf
- 100 grammes de gruyère râpé
- Sel, poivre, muscade

Nombre de personnes : 4

Temps de préparation : 30 min.

Temps de cuisson : 10 à 15 min.

Degré de difficulté : facile



PROGRESSION

1) Préparez les asperges :

Épluchez-les.
Faites-les cuire dans de l'eau salée, entre 12 et 20 min. selon leur grosseur.

Vous pouvez ajouter du sucre (1 à 2 morceaux) pour enlever l'amertume des asperges.

Vérifiez la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau.

2) Pendant la cuisson des asperges, réalisez la sauce Mornay :

Faites fondre le beurre, ajoutez la farine, puis le lait et portez à ébullition, tout en remuant.

Salez, poivrez et ajoutez un peu de noix de muscade râpée.

Hors du feu : ajoutez les jaunes tout en remuant, puis le gruyère râpé. Réservez.

3) Coupez les asperges en tronçon de 4,5 centimètres :

Disposez-les dans un plat à gratin.
Nappez de sauce Mornay.
Enfournez pendant 10 à 15 minutes à 180°C.

Bon appétit !

➔ Démarches officielles

ÉCOLES

➔ Rentrée 2021-2022 : inscriptions à l'école



L'inscription des enfants nés en 2018 et des enfants encore non-inscrits nés en 2016 et 2017, se fera à l'école maternelle du

Montrouge, au 12 rue du Stade, par ordre alphabétique (nom de famille) et selon un créneau horaire établi toutes les 10 minutes. Les inscriptions auront lieu :

- **Vendredi 21 mai 2021**
de 13h20 à 15h40 (de A à K)
- **Vendredi 28 mai 2021**
de 13h20 à 15h40 (de L à Z)

Munissez-vous du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et de la fiche de renseignements transmise par la mairie, dûment complétée.

Seules les familles ayant été destinataires de la notification adressée par la mairie pourront procéder à l'inscription. Les familles qui n'auraient pas reçu de courrier sont invitées à se présenter en mairie, au service des Affaires Scolaires dans les meilleurs délais.

Aucune inscription ne sera faite le jour de la rentrée scolaire.

➔ Inscription au périscolaire



Les dossiers d'inscription au périscolaire de midi ou du soir seront en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Pays de

Niederbronn-les-Bains du 13 avril au 15 mai 2021 : www.ccpaysniederbronn.fr

Les dossiers définitifs d'inscription, après validation par la Commission d'Admission, seront envoyés aux parents le 25 juin prochain.

PEDIBUS (NOUVEAU)



Partons du bon pied vers l'école !

« La marche est le meilleur remède pour l'homme »
(Hippocrate, médecin et philosophe grec, 460 av. J-C.).

La municipalité s'inspire de la célèbre maxime et propose une nouvelle formule pour permettre à vos enfants de se rendre à la maternelle du Montrouge (moyenne et grande sections) ou au Groupe Scolaire Hans Haug à pied.

La marche favorise la santé physique et mentale des enfants, la réduction de la pollution et la sécurité routière aux abords des écoles.

Le pedibus sera mis en place à partir du **13 septembre 2021**, tous les lundis matins aux arrêts et horaires suivants : **Musée 7h20 – Mairie 7h30 – Rue de la Vallée 7h30 – Gare 7h35 – Piscine 7h45.**

Inscrivez vos enfants avant le 26 avril prochain, à l'une des 5 lignes de pedibus, en retournant la fiche d'inscription et la charte d'engagement dûment complétées.

Ces documents sont disponibles sur www.niederbronn-les-bains.fr (Services > Enfance, jeunesse > Pedibus) et à envoyer à mf.stephan@niederbronn-les-bains.fr.

Pedibus : pas que pour les enfants !

Inscrivez-vous en tant qu'accompagnateur(trice).

➔ Niederbronnais : faites-vous connaître !

En application du droit local, tout citoyen a l'obligation de se déclarer en mairie quand il emménage dans une commune d'Alsace-Moselle.

Dans les faits, cette obligation est tombée partiellement en désuétude.

Par conséquent, les fichiers domiciliaires ne peuvent plus être mis à jour, ce qui nuit à la bonne exécution de certaines missions de la commune : distribution de masques durant le confinement, inscription aux écoles maternelles, connaissance des personnes vulnérables (notamment pour le plan canicule), accueil des nouveaux arrivants...

Le fichier domiciliaire est un outil de politique publique à but administratif et strictement confidentiel.

Afin de nous permettre d'évaluer les mouvements de la population et dans un but de simplification administrative, la commune vous invite vivement à vous déclarer en mairie.

Le formulaire est disponible sur www.niederbronn-les-bains.fr > Démarches administratives.

Pensez également à bien **afficher votre nom sur votre boîte aux lettres**, selon les recommandations de la Poste.

➔ Et n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale

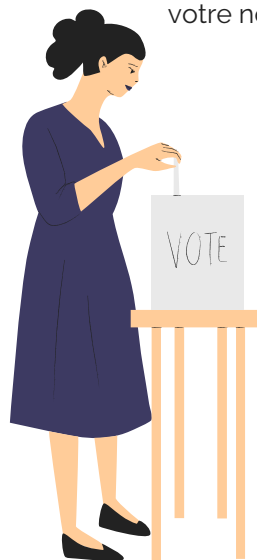
Les 20 et 27 juin 2021, se tiendront les élections départementales et régionales.

Vous avez jusqu'au vendredi 14 mai à minuit pour vous inscrire :

- en ligne sur www.niederbronn-les-bains.fr > rubrique : démarches administratives

ou

- au bureau des élections de la mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom.



Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont également invités à indiquer leur nouvelle adresse.

➔ COMMERCES : LES P'TITS NOUVEAUX

- **L'Épicia** – 9 rue du Général De Gaulle, **vient d'être repris** par Laurence Schneider
- **La Mansarde** – 6 rue des Vergers : Séverine Gerardin, praticienne Reiki (07.82.75.31.28)
- **Le Soleil et la Lune** – 40 rue du Général de Gaulle : Laurent Chatard, bijouterie éphémère et taille de pierres (03.88.09.75.87)
- **Restaurant l'Indochine** – 13 route de Reichshoffen, **change de propriétaire** : Sivanh Schauque (03.88.09.09.60)
- Nous réparons un oubli : **L'Échappée Belle** – 19 rue du Général de Gaulle : Marion Feger (09.83.61.26.02), succède à Coiff'Time



TRAVAUX

➔ CHANTIERS EN COURS ET À VENIR

Avec l'arrivée du printemps, les chantiers ont pu redémarrer dans les espaces publics de Niederbronn-les-Bains.

AMÉNAGEMENTS QUARTIER GARE

Le **secteur de la gare est entré dans une nouvelle phase de mutation** avec la finalisation de la construction du garage Citroën, sa station essence et son aire de lavage.

Non loin l'**extension de l'hôtel-restaurant Muller** a débuté avec une première phase de travaux d'une durée de 18 mois.

De son côté, la commune vient d'achever la plantation de 19 arbres et d'autres végétaux. Elle a également installé la nouvelle fontaine et le mobilier urbain agrémentant les lieux.

ESPACES VERTS

En tout, c'est une **trentaine de nouveaux arbres** issus d'une dizaine d'essences différentes, qui ont été plantés en 2021 dans les parcs municipaux (casino, jardin des Anglais et golf, gare), pour préparer la **transition écologique** (arbres vieillissants ou malades).

Après les tailles d'hiver, l'équipe des espaces verts prépare les plants pour le fleurissement de printemps et d'été. Parallèlement, certains espaces seront traités en plantes vivaces et des paillages de sols réalisés avec les broyats de végétaux.

ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

À l'aube du printemps, tous les équipements publics (**aires de jeux, pistes de golf, bancs et corbeilles de propreté**) sont vérifiés, réparés et nettoyés avant d'être mis à disposition du public.

Les agents de la collectivité ont rénové un logement communal, qui sera réoccupé dès le mois de mai 2021.

Des travaux de gros entretien ont été réalisés à la piscine municipale des Aqualies : traitement des joints de carrelage, remplacement de pompes, etc.

AUTRES CHANTIERS

Une **mise en sécurité de l'ancienne scierie Bloch** a été opérée début mars avec la démolition partielle de la cheminée et du silo à proximité de la route départementale.

La **démolition** de l'ancien magasin de matériel d'espaces verts incendié l'année dernière a également été réalisée en mars.



Nouveau garage secteur gare



Plantation d'une trentaine d'arbres



Serres municipales



Extension de l'hôtel-restaurant Muller